

Paris le 4 avril 2017, BN

PORT DE L'ARME HORS SERVICE : COLLÈGUE, SI TU ES REFOULÉ, DEMI-TOUR RÉGLEMENTAIRE, TON SEUL DROIT SERA CELUI DE FERMER TA GUEULE.

Extrait du "VADE-MECUM DU PORT DE L'ARME HORS SERVICE DE LA POLICE NATIONALE":

Dans le point numéro 3 des préconisations réglementaires, il est indiqué (en Gras) que vous devrez **quitter les lieux sans discuter si un vigile ou un autre lambda chargé de la sécurité du lieu vous en donne l'ordre!!!**

Extrait : "pour accéder à un lieu ouvert au public (stades, concert, spectacles, musées, restaurants, cinémas ...)

- sans palpation de sécurité et/ou de détecteur de métaux, je privilégie la discrétion
- s'il y a palpation de sécurité et/ou détecteur de métaux, je m'identifie en amont avec ma carte professionnelle en précisant être porteur de mon arme en dotation.

Si l'accès ou le maintien dans les lieux m'est refusé en raison de mon port d'arme, je me conforme sans discuter à la décision et quitte les lieux, quelle que soit la qualité des personnes en charge de la sécurité du lieu (fonctionnaires, agents de sécurité privée, propriétaires ...)".

Autrement dit :

Si tu es professionnel et que tu as le sens du devoir en ayant toujours ton arme avec toi
Si tu te fais refouler, accompagné de ta famille, à l'entrée d'un stade comme un moins que rien... **surtout : tu ne discutes pas...** 2 solutions se présentent à toi :

➡ Soit tu attends sagement dehors que sonne la fin du match en laissant ta famille entrer.

➡ Soit tu rentres gentiment au bercail avec ta petite famille.

À la veille des élections présidentielles, la **FPIP** est encore une fois bien seule pour dénoncer l'inacceptable en plus haut lieu.

Les consignes sont claires, à vous de juger.

Pour la FPIP le temps du courage et des valeurs doit remplacer l'immobilisme des organisations dites majoritaires, championnes du tiercé pour la course aux petits galons.

Tu peux rejoindre la **FPIP** en nous contactant par mail : **sgfbnfpip@gmail.com**

Ou via notre site : **www.fpip-police.fr**